



AUVERGNE
RHÔNE ALPES

AVANT PROGRAMME DE LA COUPE AUVERGNE RHONE ALPES AIGUEBELETTE LE DIMANCHE 4 OCTOBRE 2026

Cette compétition est ouverte aux clubs de la ligue AURA et BFC.

1- ORGANISATION

L'organisation est assurée par le comité de Savoie d'Aviron.

Président du Comité départemental de la Savoie : Pascal Gentil

Président de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes d'aviron : Nicolas GUYOT

2- LIEU

Base départementale d'aviron du Lac d'Aiguebelette – 73470 NOVALAISE

Arrivée par l'autoroute A 43, sortie Lac d'Aiguebelette

LE LAC D'AIGUEBELETTE EST UN LAC « réserve naturelle régionale ».

Nous demandons à tous les dirigeants et rameurs de respecter l'environnement, ainsi que la réglementation à la circulation des bateaux sur le lac (consulter les plans du bassin à la base d'aviron.)

3- COMPÉTITION

1. Caractéristiques :

- Catégorie des compétiteurs : U15, U17, U19, Séniors et Masters
- Toutes les courses se dérouleront suivant le code des régates rivière F.F.A année 2027

2. Épreuves :

- U15 : 1x, 2x, 4x+, 8x+ homme et femme
- U17 : 2x, 4+, 4x, 4x mixte, 8+ homme et femme
- U19 : 2x, 4x, 4-, 8+ homme et femme
- Séniors : 2x, 4x, 4-, 8+ homme et femme
- Masters : 4x, 8+ homme, femme et mixte

3. Descriptif : Coupe Auvergne Rhône Alpes

4. Parcours :

- Course en ligne avec 6 partants maximum.
- Balisage : 1 couloir pour 2 bateaux. Départs non tenus. Classement au temps.
- ATTENTION : Chez les U15 en 1x, engagement limité à 3 équipages maximum par club et obligation de disposer du brevet d'aviron en eaux intérieures niveau 3.

5. Entraînement :

Aucun entraînement n'est autorisé et aucune sécurité ne sera assuré en dehors des horaires de compétitions et pendant la pause du midi. Ceci concerne les clubs ou rameurs inscrits à la compétition et ceux qui ne participent pas à la compétition. Il en va de la responsabilité de chaque entraîneur de faire appliquer cette consigne.

6. Course Para/Handi

- Inscription par mail à : mickael.marteau@ffaviron.fr Des courses seront ouvertes à la demande.
- En précisant le numéro de licence, le type d'embarcation et la classification.
- Clôture d'inscription fixée également au dimanche 27 septembre 2026 à 18h00.

7. Pesée des barreurs : Pas de pesée de barreurs

4- MATERIEL

- Assurance : Chaque club participant doit obligatoirement assurer son matériel. Le comité d'organisation décline toute responsabilité.
- Numéros : Les numéros ne sont pas fournis par l'organisateur

5- ENGAGEMENTS

Ils doivent être réalisés sur le site Internet de la FFA : intranet.ffaviron.fr

- Ouverture des inscriptions : Dimanche 13/09/2026 12h00
- Clôture des inscriptions : Dimanche 27/09/2026 à 18h00
- Consultation programme : le mercredi 30 septembre, diffusé par mail et consultable sur le Crew Timer
- Droits d'inscription : 5 euros par siège à régler à la suite de la régata à réception de la facture par la ligue

ATTENTION : Engagement hors délais : 10€ par siège sous réserve de place(s) dans les manches existantes.

6- JURY

- L'arbitrage sera assuré par les arbitres de la région Auvergne-Rhône-Alpes et désignés par le PCRA Alex MAZOYER.
- Licences : Licences 2027
- L'équipage devra être capable de présenter licences ou pièces d'identité (physique ou dématérialisée) au moment de l'embarquement et du débarquement.

7- SERVICE MEDICAL ET DE SECOURS

Seront assurés par le Médecin de la régata et les secouristes de la FFSS (Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme) de Savoie pour les secours.

8- REUNION DES DELEGUES :

Elle aura lieu le 04/10/2026 à 7h30 à la salle de réunion de la base.

- Les modifications d'engagements « peuvent » être acceptés jusqu'au vendredi 02/10/2026 à 17h00, passé ce délai toute modification devra être réalisée pendant la réunion des délégués dans la stricte application du code des régates.
- Remplaçants : Auprès du Président du Jury, sur l'imprimé officiel (complètement rempli si possible à l'avance y compris le n° de licence).
- Déclaration de forfait : Les forfaits d'un équipage doivent faire l'objet d'une déclaration sur imprimé officiel lors de la réunion.

9- RESULTATS :

- Ils seront consultables sur le Crew Timer
- Récompenses :
 - Pour les 3 premiers dans les catégories U15 et U17
 - Pour les 1^{ers} dans les catégories U19, Séniors Masters et Para/handi

ATTENTION : Si les conditions climatiques du samedi ne permettent pas le déroulement des championnats régionaux bateaux courts U17/U19/Séniors, es courses du dimanche seront supprimées et remplacées par le programme du samedi.

Information : En cas de conditions de courses défavorables l'organisation s'appuiera sur le document édité par la FFA : https://ffaviron.fr/medias/downloads/ffaviron-gestion-problemes-conditions-courses-defavorables_1934706941.pdf

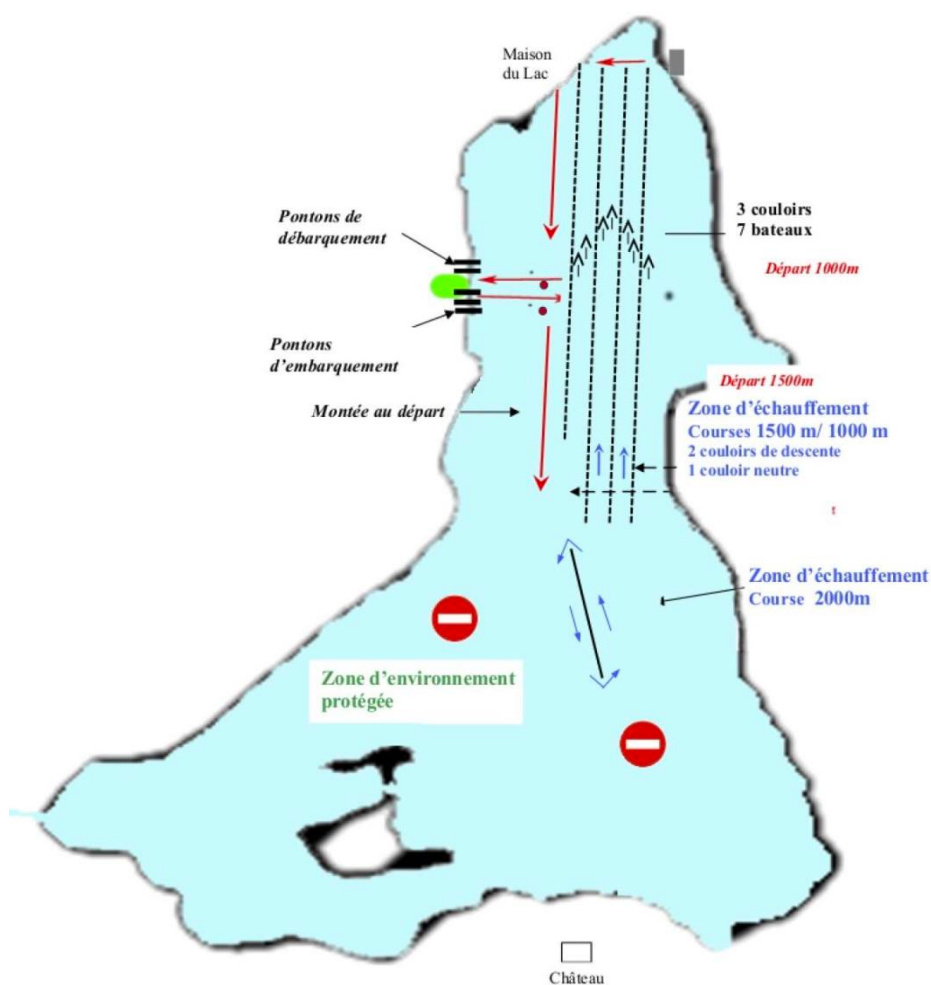
10- PROGRAMME PREVISIONNEL

Coupe Auvergne Rhône-Alpes Automne					
LICENCES 2026					
DIMANCHE MATIN					
N° Course	Catégorie	Bateaux	NB Engagés	Hor. Indicatif	Distance
1-2	FS / F U19	2x		08h45	2000
3-4	HS / H U19	4x			2000
5-6	HS / H U19	4-			2000
7-8	FS / F U19	8+			2000
9-10	H U17	2X		9h45	1500
11-12	F U17	4+			1500
13	Mixte 50/50 U17	4x			1500
14	H U17	8+			1500
15	F U17	4x			1500
16	H U15	1X *		10h45	1000
17	F U15	2x			1000
18	H U15	4x+			1000
19	F U15	8x+			1000
20	Masters H	8+			1000
21	Masters F et Mix	4x			1000
XX	Para Aviron			12h00	1000

DIMANCHE APRES MIDI					
N° Course	Catégorie	Bateaux	NB Engagés	Hor. Indicatif	Distance
22-23	HS / H U19	2x		14h00	2000
24-25	FS / F U19	4x			2000
26-27	FS / F U19	4-			2000
28-29	HS / H U19	8+			2000
30-31	F U17	2x		15h00	1500
32-33	H U17	4+			1500
34	F U17	8+			1500
35	H U17	4x			1500
36	F U15	1X *		16h00	1000
37	H U15	2x			1000
38	F U15	4x+			1000
39	H U15	8x+			1000
40	Masters F et Mix	8+		17h00	1000
41	Masters H	4x			1000

1X * MAXIMUM 3 EQUIPAGES PAR CLUB / BREVET D'AVIRON EAUX INTÉRIEURES NIVEAU 3 OBLIGATOIRE

11- PLAN DE CIRCULATION



Le Président du comité d'organisation Pascal GENTIL	Le Président de la Ligue ARA Nicolas GUYOT	Le/a Président/e de la CR Arbitres Alex MAZOYER
		ALEX MAZOYER

Titre	AVANT PROGRAMME COUPE AURA automne VD
Nom du fichier	AVANT PROGRAMME C...RA automne VD.pdf
Identifiant du document	6b62b6ff0a80155c2fabbbfe6fe6849fa2a5a7b4e
Format de date de la piste d'audit	MM / DD / YYYY
État	● Signé

Historique du document



09 / 04 / 2026
19:22:51 UTC

Envoyé pour signature à Nicolas GUYOT (nicolas.guyot@ffaviron.fr) and Pascal GENTIL (paskal.gentil@orange.fr) par integrations@hellosign.com agissant au nom de alex.mazoyer@ffaviron.fr
IP: 2a01:cb15:806e:db00:110f:82ba:45c1:bb91



09 / 07 / 2026
18:19:29 UTC

Consulté par Nicolas GUYOT (nicolas.guyot@ffaviron.fr)
IP: 78.242.92.24



09 / 07 / 2026
18:19:41 UTC

Signé par Nicolas GUYOT (nicolas.guyot@ffaviron.fr)
IP: 78.242.92.24



09 / 09 / 2026
08:29:45 UTC

Consulté par Pascal GENTIL (paskal.gentil@orange.fr)
IP: 80.215.245.159



09 / 09 / 2026
08:30:32 UTC

Signé par Pascal GENTIL (paskal.gentil@orange.fr)
IP: 80.215.245.159



09 / 09 / 2026
08:30:32 UTC

Le document a été terminé.